

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le processus d'érosion hydrique et éolienne, accompagné de l'action humaine sont les difficultés qui menacent dangereusement l'écosystème de la Commune rurale d'Ibohamane. Pour contrecarrer cette dégradation et renverser la tendance, la commune rurale d'Ibohamane a élaboré ce dossier de projet structurant en vue d'accroître les productions Agro-Sylvo-Pastorales et l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune.

Ce projet d'un an, intitulé « Appui à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales et la bonne gouvernance dans la commune rurale d'Ibohamane » vise à :

- Rendre accessible les terres de culture, accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales ;
- Promouvoir un développement local participatif et résilient au changement climatique.

Août 2020 – Août 2021

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET

☐ Objectif global

L'objectif global est de contribuer à la restauration des systèmes de production pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables aux changements climatiques et réduire les migrations.

☐ Objectifs spécifiques

- Accroître durablement la production agro-sylvo-pastorale ;
- Promouvoir un développement durable et soucieux de la protection des ZARESE du Niger, avec l'adoption de pratiques agro-zootecniques communautaires résilientes aux effets des changements climatiques et la création d'emplois durables.

☐ Résultats

- ✓ Résultat 1 : la disponibilité des terres agricoles a augmenté ;
- ✓ Résultat 2 : la production agricole-pastorale a augmenté durablement ;
- ✓ Résultat 3 : la cohésion sociale a augmenté grâce à la protection des droits sur les ressources naturelles ;
- ✓ Résultat 4 : les revenus des bénéficiaires du projet (en particulier les femmes et les jeunes) ont augmenté.

3. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie de mise en œuvre de ce projet implique plusieurs acteurs:

- la Commune, promoteur du projet : assure la maîtrise d'ouvrage;
- les services techniques déconcentrés : mise en œuvre et suivi des activités,
- les COGES : gestion et pérennisation des infrastructures et intrants,
- les bénéficiaires : appropriation et pérennisation,
- l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et Antenne Locale (AL) : Financement, suivi et évaluation des activités.

4. RESSOURCES MISES À DISPOSITION

Les ressources mises à disposition sont :

- Les ressources humaines composées de l'Unité de Gestion du Projet et de l'Antenne Locale ;
- Les ressources financières couvrant les investissements de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) 2020 d'un montant de 38 629 521 francs CFA ;
- La contribution de la Commune et des bénéficiaires d'un montant de 2 053 300 francs CFA.

5. MODALITÉS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS

Le projet approuvé a été financé en trois tranches respectivement de 30, 40 et 30%. Avec un taux d'exécution d'au moins 70% entre les tranches, la Commune procède à la demande des fonds pour la continuité des activités.

6. ACTIVITÉS RÉALISÉES: RÉCUPÉRATION ET RESTAURATION DES TERRES, DÉFENSE DES DROITS FONCIERS COMMUNAUTAIRES SUR LES ZONES PASTORALES ET AMÉLIORATION DES REVENUS DES FEMMES ET DES JEUNES.

- ❖ Lutte contre les plantes envahissantes terrestres pour restaurer le site de Iwagar à des fins sylvopastorales.



- ❖ Construction de magasin pour les semences dans le village de Tasseck Ouhmoudou



Magasin d'intrants agricoles du village de Tassak Ouhmoudou (Commune rurale d'Ibohamane)

- ❖ Réhabilitation de 2 puits maraichers sur le site maraicher de Jeji;
- ❖ Plantation dans les zones de pâturage pour réhabiliter le couvert végétal sur 80 ha;
- ❖ Renforcement des capacités: technique de confection des ouvrages, Régénération Naturelle Assistée, techniques de compostage, techniques de production des cultures irriguées, techniques agroforestières, l'utilité du balisage des couloirs de parcours, la migration et le développement et Formation et mise en place de COGES.

